



La croissance démographique en 2013 : équilibre précaire

Au 1^{er} janvier 2013, 402 119 habitants résident en Guadeloupe. Sur les cinq dernières années, l'accroissement annuel est quasi nul (+ 0,02 %). Les départs tendent à être plus nombreux que les arrivées et annulent l'excédent naturel. Ces flux d'entrées et de sorties ont également des conséquences sur la structure de la population. Le vieillissement de la population s'accélère tandis que le déséquilibre entre les hommes et les femmes s'accroît.

Lanwenn Le Corre, Insee

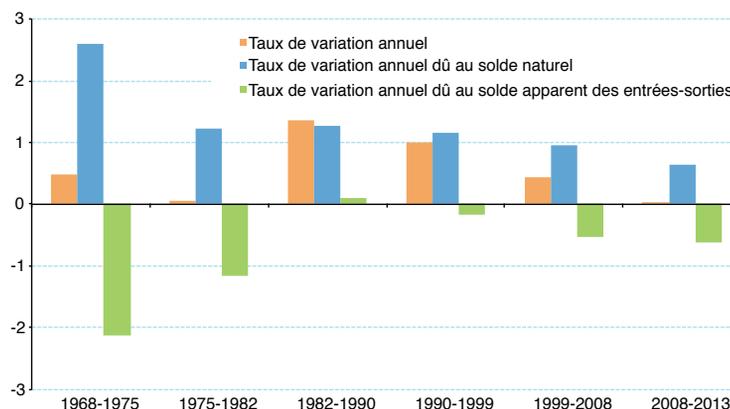
Entre 2008 et 2013, l'accroissement de la population guadeloupéenne a été presque nul (+0,02 % par an). L'augmentation de la population tend à ralentir depuis 1988 : entre 1990 et 1999, l'accroissement annuel moyen s'établit à 1,0 %, puis décélère à 0,4 % entre 1999 et 2008. Cette évolution résulte, d'une part, de l'érosion du solde naturel (excédent de 4 000 personnes en 1999 contre 2 360 en 2012) et, d'autre part, de l'augmentation du déficit du solde migratoire. Sur la période de 2008 à 2013, les sorties tendent à être plus nombreuses que les entrées, engendrant un déficit annuel moyen de 2 500 personnes. Ainsi, la Guadeloupe figure parmi les cinq régions françaises au plus faible taux d'accroissement sur les cinq dernières années. À l'inverse, la Guyane est la région la plus dynamique (+ 2,2 %) tandis que la population martiniquaise diminue (- 0,6 % par an).

Le départ des jeunes natifs est la principale cause du déficit migratoire

Le solde apparent des entrées-sorties est moins déficitaire qu'au début des années

1 Croissance démographique atone en 2013

Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population guadeloupéenne (en %)



Lecture : entre 2008 et 2013, la population de Guadeloupe est stable. Cette évolution se décompose en un solde apparent des entrées-sorties et un solde naturel qui s'équilibrent : le solde naturel contribue positivement de 0,6 point et le solde des entrées-sorties du territoire contribue négativement de 0,6 point.

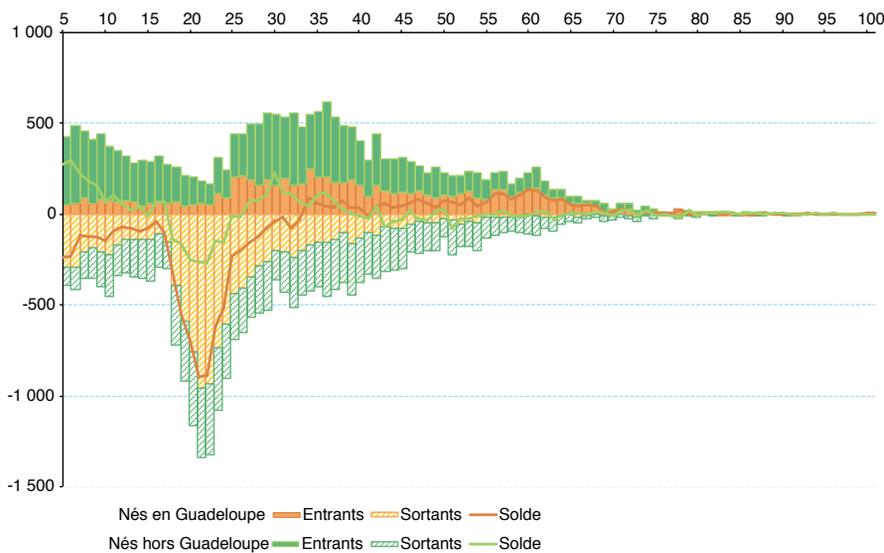
Source : Recensements de la population (Exploitation principale), État civil.

1970 : l'État menait alors une politique incitative d'émigration, principalement vers la France métropolitaine, afin de lutter contre le déséquilibre du marché local de l'emploi. Mais, le solde naturel, alors très positif, compensait le solde migratoire, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. À l'équilibre de

1980 à 2000, le solde migratoire est déficitaire depuis le début du siècle et sa décroissance tend à s'accroître sur la période récente. Seule la tranche d'âge des 15 à 29 ans contribue au déficit du solde migratoire. Sur la période de 2003 à 2008, un départ sur trois est effectué par un jeune âgé de 15 à 24 ans

2 Les départs des jeunes de 15 à 29 ans expliquent le déficit du solde migratoire

Migrations résidentielles 2003-2008 de Guadeloupe avec le reste de France par âge selon le lieu de naissance (en nombre)



Lecture : en 2008, ont été dénombrés 950 départs de natifs âgés de 21 ans et 390 départs de non-natifs âgés de 21 ans (histogrammes portés en négatif à la verticale de l'abscisse « 21 »), pour seulement 60 arrivées de natifs âgés de 21 ans et 120 arrivées de non-natifs du même âge (histogrammes portés en positifs à la verticale de l'abscisse « 21 »). Le solde migratoire des natifs est de 890 personnes, celui des non-natifs de 270 personnes (données représentées par les courbes).

Source : Recensement de la population 2008 (Exploitation complémentaire).

contre une arrivée sur dix. Ceux-ci partent pour suivre des études ou démarrer leur vie professionnelle dans l'hexagone. Les arrivées, plus nombreuses que les départs à partir de 30 ans, ne permettent pas de compenser le déficit de la jeune génération. Les départs des natifs de Guadeloupe forment la composante principale du déficit migratoire du territoire. Le solde de leurs départs et de leurs arrivées est négatif jusqu'à 33 ans et particulièrement marqué entre 18 et 25 ans. Les retours s'amorcent dès 25 ans mais ne deviennent plus nombreux que les sorties qu'à partir de 34 ans. L'excédent est le plus fort après 60 ans, lors des retours des retraités, même s'il ne permet pas de compenser le déficit des jeunes générations. Toutefois, ce déficit est en partie atténué par le flux migratoire des personnes nées hors de Guadeloupe qui est globalement positif. Les arrivées de jeunes actifs de 25 ans et plus accompagnés de leurs jeunes enfants en constituent la principale composante. À partir de 45 ans, les flux migratoires des non-natifs de Guadeloupe s'atténuent et sont à l'équilibre, avec autant de sorties que d'entrées.

Les flux migratoires accentuent le déséquilibre entre les hommes et les femmes

En 2012, on dénombre en Guadeloupe 116 femmes pour 100 hommes (106 en France métropolitaine) contre 113 en 2007. Comme sur le plan national, la très forte proportion de femmes sur le territoire

s'explique notamment par le vieillissement de la population et une espérance de vie des femmes guadeloupéennes supérieure de sept ans à celle des hommes guadeloupéens. Cet écart reste plus important qu'en France hexagonale (6,3 ans). En comparaison, on dénombre 117 femmes pour 100 hommes en Martinique.

La très forte proportion de femmes s'explique aussi par le solde migratoire des femmes moins déficitaire que celui des hommes. Si entre 15 et 24 ans le déficit migratoire est plus accentué pour les jeunes

femmes que pour les hommes, la tendance s'inverse dès 25 ans. Entre 25 et 29 ans, le solde migratoire est négatif pour les hommes tandis qu'il devient quasiment nul pour les femmes. À partir de 30 ans, le solde migratoire devient positif pour les deux sexes mais les femmes y contribuent plus fortement (60% du solde) ; pour les personnes âgées de 25 à 39 ans, on dénombre 126 femmes pour 100 hommes contre 122 en 2007. Sur l'ensemble de la population guadeloupéenne, le déficit migratoire des hommes demeure plus élevé que celui des femmes et contribue à la forte proportion de femmes par rapport aux hommes.

Une population vieillissante

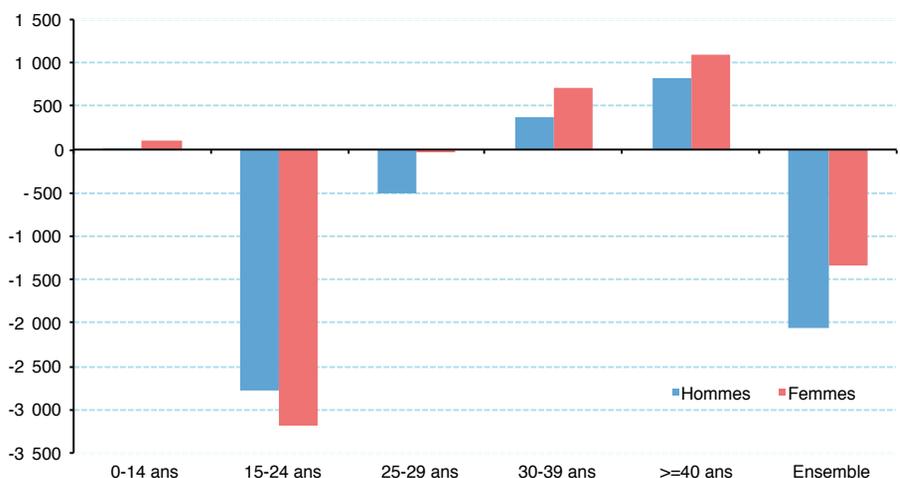
À la différence des années 1980-2000, les départs des jeunes ne sont plus compensés par les retours au pays, ni par les arrivées de non-natifs. Ainsi, depuis le début du siècle, le solde migratoire déficitaire a des conséquences sur la structure de la population et accentue le vieillissement de la population.

L'âge médian en Guadeloupe a rapidement progressé de 33 ans en 2002 à 38 ans en 2012 et tend à se rapprocher de celui de France hexagonale (39 ans). Ainsi, les résidents de 25 à 39 ans ne représentent plus que 16 % de la population en 2012 contre 19 % en 2007. À l'inverse en 2012, une personne sur cinq est âgée de 60 ans ou plus contre 17 % en 2007. Toutefois, cette part reste inférieure à celle de Martinique (22 %) ou de France métropolitaine (24 %).

Le creusement de la pyramide des âges (figure 4) s'est accentué entre 2007 et 2012 : la moindre présence des populations entre 25 et 30 ans en 2007 s'est étendue à celles qui ont entre 25 et 35 ans en 2012. D'une part, la génération qui avait 20 ans

3 Un déficit migratoire plus important pour les hommes que pour les femmes

Décomposition du solde migratoire entre 2003 et 2008 par tranche d'âge et sexe (en nombre)



Lecture : dans la tranche d'âge des 25-29 ans, le solde migratoire est négatif de 500 individus pour les hommes (plus de départs que d'arrivées) et nul pour les femmes (autant de départs que d'arrivées).

Source : Recensement de la population 2008 (Exploitation complémentaire)

au début des années 1980 est restée en Guadeloupe, ou partie puis revenue au pays. D'autre part, leurs enfants, qui ont été nombreux à partir pour suivre des études ou démarrer leur vie professionnelle dans l'hexagone ne sont pas encore revenus et leurs départs n'ont pas été compensés par les arrivées de non-natifs.

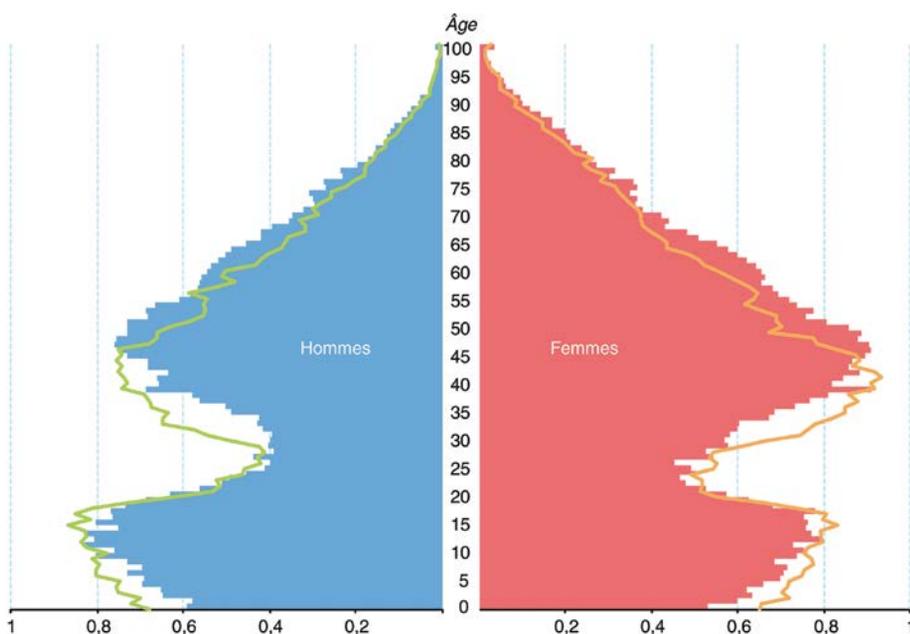
L'accroissement naturel se réduit

Sur la période 1999-2008, le solde naturel dynamisait la croissance et compensait amplement le déficit apparent des entrées-sorties. Cependant, la diminution constante des naissances réduit ce solde. Depuis 2008, on dénombre moins de 6 000 naissances par an contre une moyenne de 6 350 nouveau-nés entre 1999-2007. Le taux de natalité a diminué, passant de 15 naissances pour 1 000 personnes en 2007 à 13 en 2012, mais demeure légèrement plus élevé qu'en France (12,5 ‰). Cette baisse s'explique en partie par une représentation plus faible des femmes en âge de procréer et en particulier de celles âgées de 25 à 34 ans (10,5 % de l'ensemble des femmes en 2012 contre 12,3 % en 2007, soit une perte de 3 600 femmes). Toutefois, les femmes guadeloupéennes démarrent leur vie féconde plus tôt qu'en France métropolitaine et elle perdure également plus tard. Ainsi, l'indice conjoncturel de fécondité (2,2 en 2012) reste légèrement plus élevé que celui de France (2,0) en raison d'une fécondité plus élevée pour les femmes âgées de plus de 35 ans et de moins de 25 ans. L'âge moyen des mères à l'accouchement reste sous la barre des 30 ans (29,3 ans).

Le ralentissement de l'accroissement du solde naturel est également lié à l'augmentation du nombre de décès, en lien avec le vieillissement de la population. En 2013, près de 3 000 personnes sont décédées contre 2 500 en 1999. Le taux de mortalité de Guadeloupe est de 7,3 décès pour 1 000

4 Vieillesse de la population guadeloupéenne

Pyramide des âges de Guadeloupe en 2007 et 2012



Lecture : La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes ou de femmes de chaque âge dans la population totale guadeloupéenne. Ainsi, les hommes de 30 ans représentent moins de 0,4 % de la population totale tandis que les femmes de 46 ans représentent 0,9 % de la population totale guadeloupéenne. Ici deux pyramides sont superposées : à la pyramide des âges de la population de Guadeloupe en 2012 s'ajoute le «profil» de la population de Guadeloupe en 2007 représentée par un trait.

Source : Recensement de la population (Exploitation principale).

personnes, plus faible de 1,2 point que celui de France métropolitaine. Cependant le taux de mortalité prématuré (0 à 64 ans) est plus élevé en Guadeloupe qu'en France métropolitaine (2,4 ‰ contre 2,0 ‰). De même, le taux de mortalité infantile est nettement plus important en Guadeloupe (8,1 décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes, contre 3,5 décès en France métropolitaine).

Un tiers des ménages est composé d'une seule personne

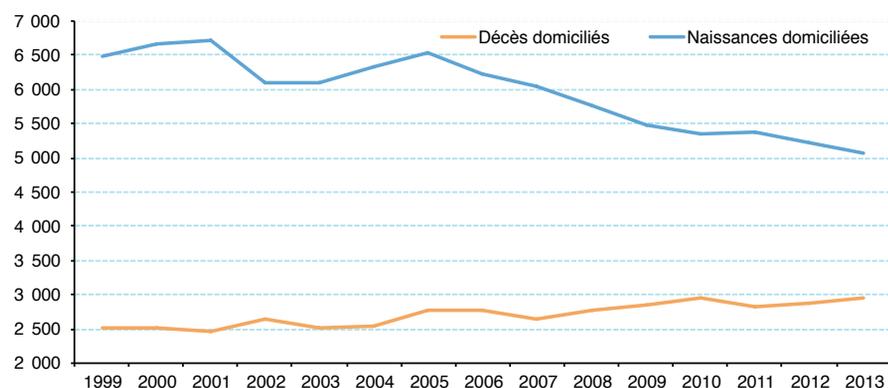
Le vieillissement de la population guadeloupéenne et le déséquilibre hommes-

femmes entraînent une augmentation du nombre de personnes vivant seules. En 2012, un tiers des ménages est composé d'une seule personne contre 29,4 % en 2007, soit une hausse de 8 800 personnes vivant seules. Cette situation découle notamment de l'augmentation du nombre de personnes âgées, la part des personnes vivant seules augmentant avec l'âge. Cependant en Guadeloupe, toutes les tranches d'âge sont touchées par ce phénomène. En particulier, la part des personnes âgées de 55 à 64 ans vivant seules progresse de 2,5 points et atteint 25 % en 2012. Jusqu'à 39 ans, la part des personnes vivant seules est moins élevée en Guadeloupe qu'en France métropolitaine, puis la tendance s'inverse à partir de 40 ans. Par conséquent, bien que la population reste stable, le nombre de ménages augmente fortement de 7,3 % entre 2007 et 2012, soit 11 400 ménages de plus. Cette tendance à la décohabitation contribue à une réduction importante de la taille des ménages. En 2012, un ménage guadeloupéen est composé en moyenne de 2,4 personnes, contre 2,5 en 2007 et 2,9 en 1999. La taille des ménages converge vers celle de France métropolitaine (2,2 en 2012).

Cette première analyse démographique démontre que la très forte émigration des jeunes natifs s'inscrit dans la durée et n'est toujours pas compensée par d'autres arrivées, mais par un solde naturel juste suffisant. Débutée en fin du siècle dernier, cette émigration a des conséquences sur le vieillissement de la population, fort enjeu

5 Une natalité moins dynamique

Naissances et décès en Guadeloupe entre 1999 et 2013 (en nombre)



Lecture : en 2000, on comptait 2 500 décès pour 6 700 naissances ; en 2013, 2 950 décès pour 5 050 naissances.

Source : État-Civil.

démographique. La situation de Martinique est comparable : même si le vieillissement de la population de cette dernière est plus marqué, le déséquilibre hommes/femmes est du même ordre : 117 femmes pour 100 hommes.

La très forte émigration des jeunes natifs a également des effets sur les qualifications du marché du travail guadeloupéen et son fonctionnement. Les nouvelles projections démographiques devront s'adapter à l'inflexion de la croissance démographique observée en 2013 ; leur mise à jour sera possible en début d'année 2017.

Définitions

Les **migrations résidentielles** sont les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1^{er} janvier cinq ans auparavant. Les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la zone d'étude et le reste de France (France Métropolitaine + Dom). Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Le **taux (brut) de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le **taux de mortalité prématurée** est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année.

Taux de mortalité infantile : rapport entre le nombre de décès de moins d'un an et le nombre d'enfants nés vivants.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

L'**indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF)** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Sources

Les résultats sont issus des données des recensements de la population et de l'état civil.

Insee Service territorial de Guadeloupe

Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cédex

Directeur de la publication :

Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :

Béatrice CÉLESTE

Mise en page :

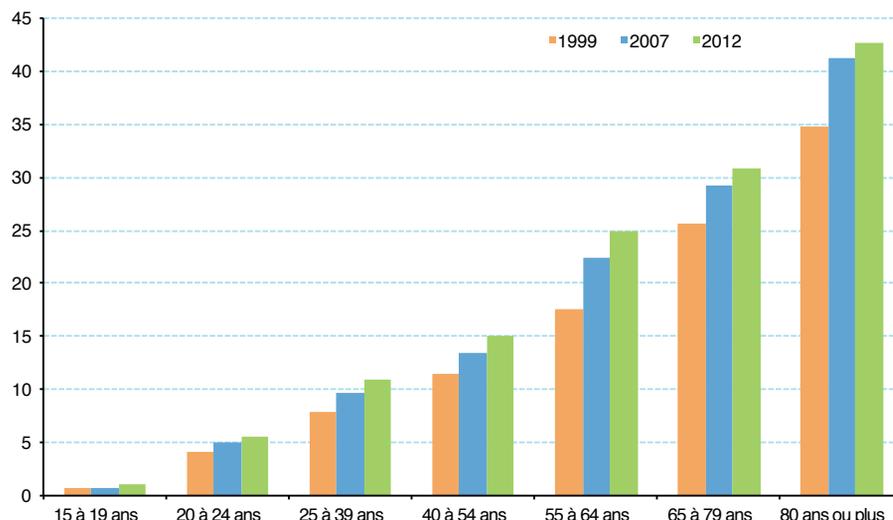
Design Epicé

ISSN 2417-0798

© INSEE 2016

6 De plus en plus de personnes seules

Proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge (en %)



Lecture : dans la tranche d'âge des 55-64 ans, la proportion de personnes seules en 1999 était de 18 %, en 2007 de 22,5% et en 2012 de 25 %.

Source : Recensement de la population (Exploitation principale).

Prédominance des familles monoparentales en Guadeloupe

Aux Antilles, les familles avec enfants de moins de 25 ans sont pour moitié monoparentales (51,3 % en Guadeloupe et 54,5 % en Martinique contrairement à la France métropolitaine 25,0 %). En Guadeloupe, une famille monoparentale sur deux est constituée de la mère avec un seul enfant. Les pères à la tête d'une famille monoparentale sont peu nombreux, ils ne représentent qu'une famille sur dix (une sur six en France métropolitaine). Les enfants sont également plus âgés dans les familles monoparentales : un tiers des familles monoparentales est composé d'enfants de plus de 16 ans contre 26 % pour les couples. Près de 42 % des femmes avec la charge d'une famille monoparentale sont actives et 30 % sont au chômage. De plus, ces dernières s'occupent de familles plus grandes (1,9 enfant contre 1,6 pour les femmes actives). La moitié des hommes isolés sont des actifs et un quart d'entre eux sont des retraités. La part des familles monoparentales est surreprésentée dans les « centres administratifs et urbains » de l'île. Ainsi, à Pointe-à-Pitre, 78 % des familles avec enfants de moins de 25 ans sont monoparentales, 68 % à Basse-Terre et 61 % aux Abymes.

Méthodes

Depuis 2004, la collecte du nouveau recensement permet, sur chaque cycle de cinq ans, de recenser exhaustivement les communes de moins de 10 000 habitants et 40 % des logements des grandes communes. L'évolution entre deux millésimes peut se faire uniquement sur des années médianes distantes de 5 ans.

La question sur le lieu de résidence antérieure a été modifiée à partir de la collecte de recensement réalisée en 2011 : la question porte dorénavant sur le lieu de résidence 1 an auparavant (au lieu de 5 ans). La donnée la plus récente disponible est celle de 2008 (année médiane de la période quinquennale 2006-2010). En 2016, les nouvelles données sur les migrations 2013 (année médiane de la période quinquennale 2011-2015) seront disponibles.

Pour en savoir plus :

- « 402 119 habitants au 1^{er} janvier 2013 », Insee Flash Guadeloupe n° 30, janvier 2016.
- « Évolution de la population en Guadeloupe entre 2007 et 2012 », Insee Dossier Guadeloupe n° 2, Décembre 2014.
- Marie C-V., Temporal F., « Les DOM : terres de migrations », Espace populations sociétés, 2011/3, 475-491.

